ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME

CONSEIL EXECUTIF

CE/85/12 c)
Madrid, avril 2009
Original : anglais

Quatre-vingt cinquième session
Bamako (Mali), 7 et 8 mai 2009
Point 12 c) de l'ordre du jour provisoire

MEMBRES AFFILIÉS

c) Inclusion du tourisme dans le Pacte mondial des Nations Unies

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général présente aux membres du Conseil une note sur l'application à l'OMT de l'Initiative relative au Pacte mondial des Nations Unies.

MEMBRES AFFILIÉS

c) Inclusion du tourisme dans le Pacte mondial des Nations Unies

1. Compte tenu du soutien que le tourisme peut apporter pour relever les défis mondiaux des objectifs du Millénaire pour le développement, d'une mondialisation équilibrée, de la stabilité climatique et d'une croissance socioéconomique équitable, l'OMT avait choisi la Journée mondiale du tourisme, le 27 septembre 2008, pour annoncer *TOURpact.GC*, une initiative conjointe avec le Pacte global. Le Pacte global des Nations Unies est une initiative politique stratégique par laquelle des entreprises s'engagent à aligner leurs opérations et leurs stratégies sur dix principes universellement acceptés touchant les droits de l'homme, les normes du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption[1]. Grâce à son réseau de partenariats public-privés, TOURpact.GC peut accroître la responsabilité sociale des entreprises touristiques en regroupant les entreprises et les associations de ce secteur qui s'engagent à apporter des bénéfices sociaux, économiques et environnementaux aux communautés et aux cultures d'accueil, sur la base des principes harmonisés du Pacte mondial et du Code mondial d'éthique de l'OMT.

2. TOURpact.GC a pour vocation de dynamiser un programme d'activités touristiques responsables. Cette initiative aidera les entreprises et les associations touristiques à apporter, tant à court terme qu'à long terme, une précieuse contribution aux pays et aux cultures où elles opèrent. Elle assurera la promotion des fondements des modèles d'engagement du Pacte mondial, du Programme ST-EP de l'OMT et du processus de la Déclaration de Davos. Elle a été conçue pour stimuler des changements positifs, pour promouvoir la citoyenneté des entreprises, pour encourager les solutions innovatrices et pour accroître la valeur des partenariats.

3. TOURpact.GC attirera des membres en offrant aux entreprises touristiques l'opportunité de faire partie d'une alliance unique d'agences des Nations Unies et de grandes entreprises internationales privées. Cette initiative mondiale est facultative et ouverte à toutes les entreprises du secteur. Elle aidera ses membres à développer un cadre leur permettant d'intégrer stratégiquement les pratiques de la responsabilité sociale à leurs procédés de travail moyennant la mise en œuvre de codes de conduite, d'instruments de gestion et de procédures et normes comptables et d'information.

4. Les membres pourront ainsi : partager les expériences les plus vertueuses/innovatrices et trouver des solutions et des stratégies pratiques pour relever des défis communs ; promouvoir des solutions durables en partenariat avec diverses parties prenantes et avoir accès au savoir et aux ressources de l'ONU sur des questions relatives à la durabilité et au développement.

5. Partant de ces principes, l'OMT a développé avec le Pacte mondial un plan d'action conjoint sur cette initiative après la dernière réunion du Conseil exécutif. Cent leaders mondiaux ont été identifiés comme possibles partenaires de TOURpact.GC et un premier groupe d'une trentaine d'entreprises a confirmé son adhésion. Par ailleurs, 220 entreprises touristiques du réseau du Pacte mondial pourraient devenir des partenaires clés de TOURpact.GC.

6. Pour ce qui est de l'avenir, un projet de plan d'action conjoint sera débattu avec le Pacte global en mai 2009. Les conclusions de cette réunion guideront la stratégie de développement de projets qui devra être prête en septembre 2009 et préciser le mode de mise en œuvre de l'initiative, les engagements de l'OMT et la participation des Membres.

---

[1] Pour de plus amples informations, consulter la page web : www.unglobalcompact.org